



COMMUNE DE

St-Légier-La Chiésaz

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 28 novembre prochain, le conseil communal se prononcera sur le budget 2017 de la municipalité de St-Légier-La Chiésaz. Sur un budget de 33,8 millions, le déficit présumé est de 830 mille francs, représentant 2.44% des charges totales en 2017, contre 2.43 en 2016 ou encore de 11,86% en 2015 (comptes). La marge d'autofinancement s'améliore pour atteindre 2,6 millions.

Le taux d'impôt n'a pas été remis en question pour 2017 est celui-ci reste maintenu à 67 points. Une réévaluation sera faite pour 2018, en regard des ponctions importantes, tant par la facture sociale que de la péréquation.

Jusqu'en 2015, la politique intercommunale en matière d'accueil de la petite enfance avait été pointée du doigt, car l'offre était effectivement en-dessous des moyennes cantonales. Force est de constater que la mise à niveau à 0,6 millions en 2014, 0,9 millions en 2015, pour passer de 1 million en 2016 à 1,3 millions en 2017 se traduit pour cette même période par une charge supplémentaire pour notre commune de plus de 2 points d'impôt. Aujourd'hui l'offre répond à la demande tant pour le pré-scolaire que le para-scolaire ce qui est aussi un constat favorable.

Des mesures d'économies ont été nécessaires dans l'élaboration du budget 2017. Les charges d'entretien relevant du patrimoine routier et de l'immobilier feront l'objet de deux préavis distincts, au printemps prochain.

Quant aux produits, ceux-ci ont été évalués selon les indicateurs cantonaux et ajustés en regard des rentrées fiscales de ces dernières années. A relever une forte diminution des rentrées fiscales des entreprises.

Au plan des investissements pouvant être engagés en 2017 et dont le conseil communal sera appelé à se prononcer, il est prévu notamment un crédit d'étude de l'annexe de l'Auberge communale (CHF 100'000.-), patrimoine immobilier (CHF 150'000.-), l'entretien lourd des routes (1,3 million), réaménagement de la traversée de la localité (CHF 750'000.-), PGA (CHF 150'000.-), chemin de Chenalettaz Blonay/St-Légier, y compris remise en état des conduites communales d'eau potable et eaux claires (CHF 1'035'000.-), la route des Boulingrins, première tranche (CHF 1'000'000.-), les canalisations eaux-claires et usées, ainsi que l'eau potable pour le secteur de Grandchamp-Porteau (CHF 1'000'000.-).

9,7 millions d'investissements prévus dont 3 millions financés par les taxes (EC-EU et eau potable).

Contact : Alain Bovay, syndic / 079 210.25.42

Communiqué de presse /07.11.2016/ABY